



ORGANISATION POUR LA MISE  
EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL  
(O.M.V.S.)

10411

10411

-----  
HAUT-COMMISSARIAT

*Organisation pour la Mise en Valeur  
du Fleuve Sénégal (OMVS)  
Haut Commissariat  
Centre Régional de Documentation  
Saint-Louis*

# ATELIER DE REFLEXION SUR LA PROBLEMATIQUE DES INONDATIONS A SAINT LOUIS

(du 14 au 16 Août 2002)

## INONDATIONS A SAINT LOUIS : ELEMENTS DE REFLEXION

Présenté par Mohamed Salem Ould MERZOUG  
HAUT-COMMISSAIRE DE L'OMVS

11201

11201

## 1. ELEMENTS INTRODUCTIFS

D'une superficie de plus de 300 000 km<sup>2</sup>, le fleuve Sénégal est formé par la jonction du Bafing et du Bakoye à Bafoulabé.

Sa composante principale prend sa source dans le Fouta Djallon à 16 km au nord-ouest de Mamou. Après un parcours de l'ordre de 150 km, elle reçoit l'apport de la Téné et traverse ensuite les contreforts orientaux du Fouta Djallon avant de passer par le Plateau Mandingue.

Le Bakoye vient de la bordure nord du bassin de Siguiri avant de s'encaisser dans le plateau Mandingue après avoir reçu la Baoulé.

Le Sénégal franchit les derniers bancs gréseux du plateau Mandingue par les chutes de Férou et de Gouina.

Il reçoit à Kayes sur sa droite le Kolombiné dont l'essentiel de l'apport provient du massif situé entre Bafoulabé et Nioro du Sahel.

Ensuite le fleuve Sénégal reçoit :

- La Falémé formée par la réunion du Balin-ko et du Kounda-Ko
- Le Karakoro
- L'Oued Ghorfa
- Le Niordié
- Le Gorgol

Au total, le fleuve Sénégal est formé par la confluence d'un faisceau de rivières qui, pour les branches maîtresses parmi elles, prennent leur source dans les régions tropicales humides. Il s'agit donc d'un cours d'eau **allogène** dans la mesure où l'essentiel de son bassin se situe en amont de Bakel dans un **domaine guinéen et/ou soudano-guinéen**.

Cette situation explique que même dans un domaine sahélien (moyenne vallée, basse vallée et delta), le fleuve Sénégal dispose d'un potentiel hydraulique important.

C'est le souci de la mise en valeur de ce potentiel qui sous-tend toute l'occupation humaine dont la vallée alluviale du Sénégal a été le théâtre comme voie de pénétration coloniale et territoire de production à l'époque moderne et actuelle.

La mise en œuvre de ces modes d'occupation de l'espace requiert et rend nécessaire la maîtrise de l'eau, vecteur essentiel de la croissance de l'économie générale du bassin.

C'est pourquoi on observe tout au long du bassin du fleuve notamment la moyenne vallée et le delta l'implantation d'établissements humains de différentes échelles : grandes agglomérations urbaines, villes moyennes, villages polynucléaires et simples secteurs de sédentarisation.

L'exploitation des ressources du fleuve et la massification de l'implantation humaine encouragées par de grands aménagements hydro-agricoles et hydroélectriques ont profondément modifié le fonctionnement de l'hydrosystème de la vallée.

Les inondations constituent des phénomènes spectaculaires associés partiellement aux dysfonctionnements qui varient selon le contexte pluriannuel et même saisonnier du fleuve.

## **2. QUELQUES DONNEES CONTEXTUELLES**

De temps immémorial, le fleuve Sénégal a été à la fois une voie de communication et de circulation privilégiée mais aussi un espace de production indispensable au développement socio-économique des populations riveraines.

Dès le début du 19<sup>e</sup> Siècle, il fut l'objet d'une première tentative de mise en valeur de l'autorité coloniale à travers le Plan de Colonisation Agricole du Sénégal en 1802.

Plusieurs tentatives et entreprises furent engagées dès le 19<sup>e</sup> Siècle et surtout au début du 20<sup>e</sup> Siècle avec notamment :

- Les études sur la Navigation publiées en 1908 sous le titre « Instructions Nautiques du Fleuve entre Saint Louis-Kayes distant de 924 km » ;
- Les projets identifiés par l'Union Hydroélectrique Africaine (UHEA) 1927 ;
- Les tentatives de la Mission d'Etudes du Fleuve Sénégal en 1935 ;
- Les études sectorielles et les aménagements agricoles de la Basse Vallée et du Delta de la Mission d'Aménagement du Sénégal.

De 1959 à 1972 furent créés l'Organe Commun des trois Etats, le Comité Inter-Etats et l'Organisation des Etats Riverains du Fleuve Sénégal.

Mais c'est avec la création de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal que la valorisation des potentialités du Fleuve va s'inscrire dans une perspective plus structurée, plus stable et plus durable.

L'objectif stratégique de l'OMVS est de promouvoir le développement économique à des fins d'irrigation, de production hydroélectrique, de navigation d'approvisionnement en eau potable et de préservation de l'environnement.

Depuis plus d'une décennie, l'OMVS a réalisé la composante majeure de son premier programme d'aménagement à savoir la construction et la mise en service des deux barrages de Diama et de Manantali permettant ainsi de régulariser pour partie le Fleuve Sénégal.

La réalisation de ces barrages participe à la dynamique actuelle notamment dans la Moyenne Vallée et le Delta en influant sur le régime hydrologique, le régime sédimentaire, le fonctionnement écologique des paysages s'exprimant à travers le cadre morphologique.

### 3- CADRE MORPHOLOGIQUE ET PHYSIOGRAPHIE GENERALE

A l'échelle géologique, le Haut Bassin a connu plusieurs cycles épéirogéniques et différentes phases d'érosion d'où l'ampleur des héritages.

Par contre la mise en place de la vallée alluviale (moyenne et delta), centre de notre réflexion, ne dépasse pas les limites du quaternaire récent.

Deux facteurs essentiels ont présidé à l'évolution des paysages :

- **Les fluctuations climatiques ;**
- **Les mouvements eustatiques quaternaires.**

Si on se limite à la vallée alluviale, le cadre morphologique s'est formé de la régression du würm récent au subactuel et à l'actuel.

#### 3.1. Le cadre morphologique

La mise en place des formes et formations de la vallée alluviale a commencé par **l'entaille du réseau et la nappe alluviale des graviers sous-berge**, affleurant en période d'étiages.

En effet, concomitamment à la régression würmienne (würm récent), le fleuve a creusé son lit dans les grès du continental terminal et les séries marines de l'Eocène. Les galets et les graviers accumulés dans le lit mineur formèrent ce qu'on appelle **la nappe des graviers sous-berge**.

La période aride qui a suivi, en l'occurrence l'aride ogolien (20 000 ans B.P.), a consacré l'érection des **ergs** en Mauritanie (Trarza) et au Sénégal septentrional et oriental. C'est à ce moment que se forment les **dunes ogoliennes**.

Au paroxysme de l'aridité le fleuve est barré à la hauteur de Kaédi par des cordons dunaires qui parsèmeront par flots d'autres secteurs du lit majeur.

Dans ces conditions d'extrême aridité et sous l'influence de ce barrage dunaire, le Sénégal s'installe dans **un régime endoréique**.

C'est à ce moment que se forme **la terrasse du premier remblai sablo-argileux**. Ce premier remblai, constitué d'éléments fins, visible autour du lit de la Falémé depuis sa sortie des contreforts du Fouta Djallon, est bien développé dans la région de Matam.

Au cours du pluvial post-ogolien, le climat étant redevenu plus humide, le fleuve recreuse son lit à travers les barrages dunaires pour se jeter dans l'océan.

Un véritable pluvial s'installe de 12 000 ans B.P. à 7300 ans B.P. au cours duquel s'exercent rubéfaction du matériel dunaire et intenses processus pédogénétiques engendrant la formation des sols peu différenciés (sols bruns rouges et sols ferrugineux tropicaux).

De 7300 ans B.P. à 6300 la région connut des conditions climatiques sèches. On observa un remodelage des dunes de la partie méridionale du delta en cordons orientés NNW-SE.

Dans le Haut Bassin l'intense érosion mécanique par sapements latéraux accumule une grande charge solide en **une terrasse de second remblai**.

Mais c'est **la transgression nouakchottienne** qui eut des effets décisifs sur la physionomie actuelle de la moyenne vallée et du delta.

En effet, la remontée progressive du niveau marin s'est accompagné d'une sédimentation marine et lagunaire dans le cours inférieur du fleuve.

Au stade paroxysmique de la transgression, la basse vallée devient une véritable ria dont l'extension a atteint Boghé.

Le matériel des dunes arasées par les houles s'étale en vastes plages sableuses azoïques ou fossilifères. C'est la **terrasse nouakchottienne** qui détient une place centrale dans le modelé du delta.

Les dépôts de la terrasse nouakchottienne entre Saint Louis et Rao sont fortement fossilisés. Ils sont occupés par diverses espèces comme GRYPHEA GASAR, CARDIUM EDULE, ANADARA SENILIS, etc...

De 4100 ans à 1880 ans B.P. la dérive littorale commande la mise en place des cordons littoraux. Ultérieurement le vent leur confère un modèle eolien.

La basse vallée se transforme en une immense lagune. C'est à cette période que se forment **les deltas de rupture de levées** qui garnissent les **hautes levées post-nouakchottiennes**.

L'intense alluvionnement observé à l'époque conduit au colmatage de l'ancienne ria et à la formation d'un delta très allongé. Au subactuel émergent **les petites levées dites subactuelles** suite au sapement des berges.

Au total c'est cette évolution paléogéographique qui a édifié le cadre dans lequel s'exercent les processus actuels.

### 3.2. PHYSIOGRAPHIE GENERALE

La vallée alluviale du Sénégal, en aval de Bakel, est couverte **d'un microrelief complexe et cloisonné**. On y retrouve des cuvettes séparées par des levées, des deltas de ruptures de levées, etc...

L'importance des différentes unités et leur ordonnancement dans le paysage varient selon une base régionale notamment sous les effets de l'évolution paléogéographique au post-nouakchottien.

Le principal élément du micro relief du lit majeur se résume **aux formations fluvio-deltaïques**, résultant de la ramification en aval des hautes levées post nouakchottiennes.

La décroissance de la hauteur des levées d'amont en aval est à mettre en rapport avec la pente du fleuve (P. MICHEL 1970) et éventuellement avec la modification des conditions d'accumulation alluviale (J. TRICART 1954). De 23 m à Bakel, la hauteur diminue à 16m à Matam et à 8m à Boghé.

Sur les rives convexes des méandres sont disposées en faisceaux les levées subactuelles qui résultent, comme cela a été préalablement expliqué, du sapement latéral des hautes levées post nouakchottiennes.

Associées aux levées, les deltas de rupture suivent souvent les diffluences émergeant au niveau des ensembles ou brèches affectant localement les levées. Les conditions d'accumulation variables d'amont en aval différencient morphologiquement les deltas de rupture : **deltas bien individualisés, deltas frontaux ou de simples plaines basses vers l'aval.**

Quand les levées se raméfient s'étalent les cuvettes, autre unité physiographique de la région. Leurs formes et leurs dimensions sont liées à celles des levées (J. TRICART 1954).

On peut observer plusieurs types de cuvettes :

- Des cuvettes de dimensions kilométriques bien individualisées à Orofondé et Kaédi ;
- Des plaines de décantation dans le delta et ses bordures ;
- Des cuvettes d'épandage à caractère zonal accentué comme les sebkhas des marges maritimes du delta.

Au total l'évolution climatique quaternaire et les variations eustatiques ont façonné le cadre morphologique dont l'évolution actuelle est sous la dépendance des régimes hydrologiques du fleuve, des conditions bioclimatiques et des facteurs anthropiques aggravants .

Les causes du caractère spectaculaire des inondations procèdent de plusieurs phénomènes à la fois :

- un cadre morphologique articulé autour d'espaces inondables, cuvettes de décantation, marais ;
- un stock sédimentaire sablo-argileux moyen et fin, propice au sheet flood et au ruissellement en nappes ;
- la proximité des nappes phréatiques affleurantes à subaffleurantes pendant la saison des pluies ;
- l'évolution de la position de l'embouchure avec un seuil croissant à cause de la sédimentation ;
- l'occupation humaine incontrôlée, corollaire de l'extension du périmètre urbain aux zones inondables.

La mise en perspective de ces facteurs contribuant chacun à la mécanique générale des inondations à Saint Louis exclut tout impact direct des aménagements structurants notamment le barrage de Diama.

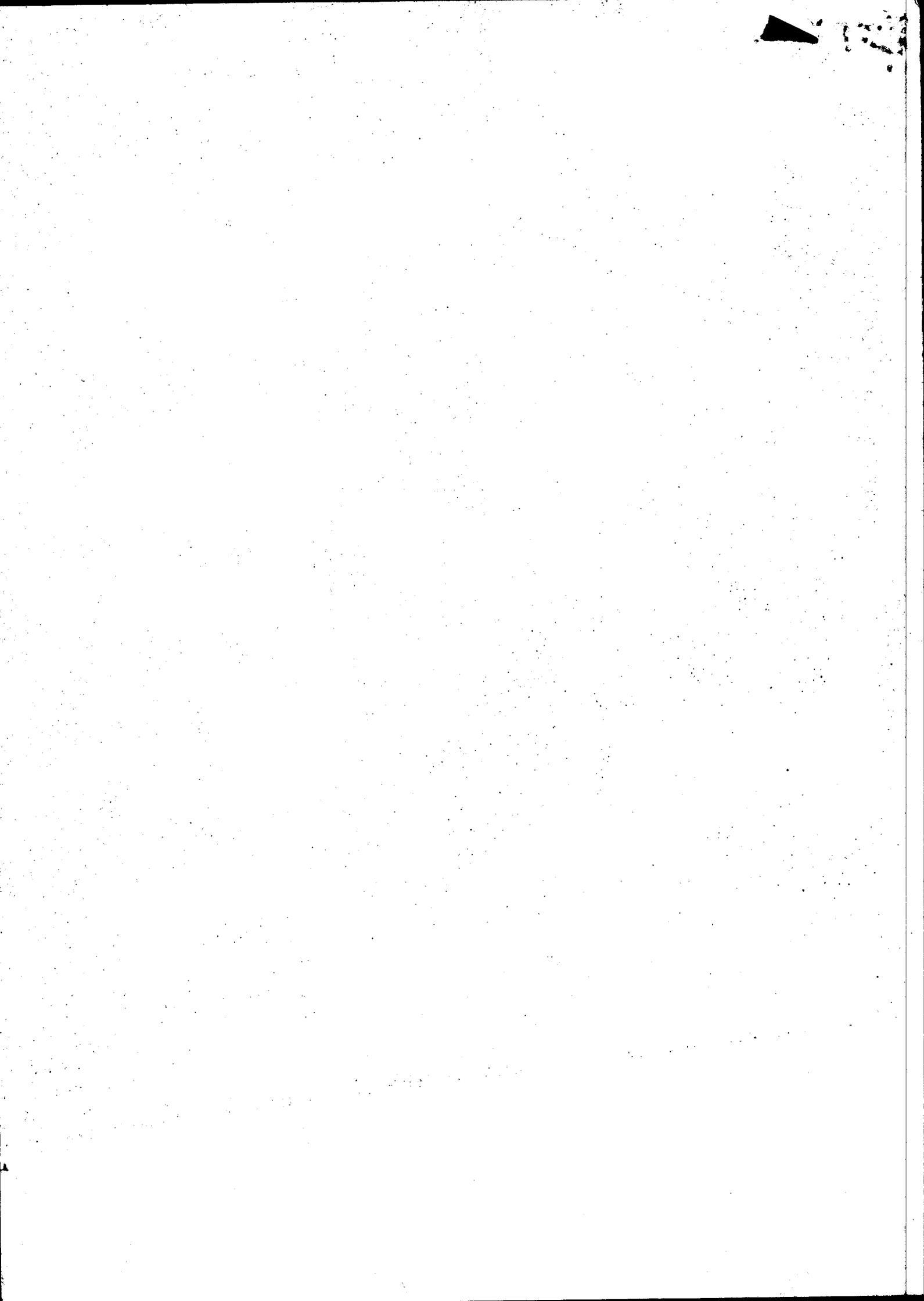
## **5- AMENAGEMENTS STRUCTURANTS ET COMPORTEMENT HYDROLOGIQUE DU FLEUVE**

**La maîtrise de l'eau dans le bassin du fleuve constitue un choix stratégique pour l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal.** Dans ce cadre elle a conçu un programme multisectoriel comprenant entre autres la construction des barrages de Diama et de Manantali.

La gestion des deux barrages, au plan hydraulique, est relativement bien maîtrisée grâce aux résultats du P.O.G.R.- Moins connus, leurs effets sur la dynamique actuelle à laquelle participent de façon récurrente les inondations dans la région , doivent s'analyser **en termes d'impact sur le régime hydrologique et sur les milieux associés au lit majeur du fleuve.**

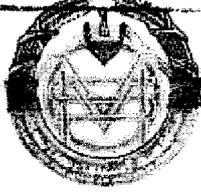
## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- ABRARD R., GORODISKIA A. (1959)** : Présence d'une importante série miocène à Ziguinchor (Sénégal) – C.R. Acad. Sci D. Fr t 248 p. 3458 – 3459.
- ADAM J. G. (1965)** : Tourisme et Flore du Fouta Djallon au Sénégal. Notes Afr. Sénégal n° 105 p. 12 – 15.
- ALIMEN H (1963)** : Considérations sur la chronologie du quaternaire Saharien-Bull. Soc. Géol. Fr : t5 p. 627 – 634.
- ALIMEN H. ,BEUCHER. F. ,CONRAD.G (1966):** Chronologie du dernier cycle pluvial aride au Sahara nord-occidental. C.R. Acad Sci., D, Fr t 263 p – 5-8.
- BARBEY. C. DESCAMPS. C (1969)** : Note sur les formations quaternaires de la Pointe de Fann (Dakar). Notes afr. Sénégal n° 114.
- BENSE. C. (1961)** : Les formations sédimentaires de la Mauritanie méridionale et du Mali Nord Occidentale (Afrique de l'Ouest). Thèse Sciences Nancy Nem. B.R.G.M. Paris n° 26 1964 270P.
- DAVEAU. S. (1970)** : L'évolution géomorphologique quaternaire au Sud Ouest du Sahara Mauritanie. Ann. Geogr. Fr N° 431 P. 20-38.
- ELOUARD. P. (1964)** : Le quaternaire du bassin du Sénégal Symposium bassins sédimentaires du littoral atlantique de l'Afrique. Ass. Serv. Géol. Afric. 19666 P 95- 97.
- LAMAGAT J.P. (1999)** : Inondation de la ville de Saint Louis : Diagnostic OMVS/IRD Dakar 1999.
- MICHEL (P) 1970** : Chronologie du quaternaire des bassins des fleuves Sénégal et Gambie. Essai de synthèse – Bull Ass. Sénégal. Et. Quat. W. Afri. : Dakar N° 25 P. 63 – 64.



10411-1

Organisation pour la mise en valeur  
du Fleuve Sénégal (O.M.V.S.)  
Haut Commissariat  
Centre Régional de Documentation  
Saint-Louis



**ORGANISATION POUR LA MISE  
EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL  
(O.M.V.S.)**

-----  
**HAUT-COMMISSARIAT**

**ATELIER DE REFLEXION SUR LA  
PROBLEMATIQUE DES INONDATIONS  
A SAINT LOUIS**

**RAPPORT FINAL**

Saint-Louis, le 15 Août 2002

## I- INTRODUCTION

La 38<sup>ème</sup> Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de l'OMVS avait demandé au Haut-Commissaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir et gérer les inondations dans le delta du fleuve Sénégal, notamment à Saint Louis.

C'est en application de cette recommandation que le Haut Commissariat de l'OMVS, en rapport avec la SOGED, a organisé à Saint-Louis un Atelier de réflexion sur la problématique des inondations.

L'atelier a enregistré la présence de Messieurs Mohamed Mahmoud OULD AHMED, Wali du Trarza, Amadou SY, Gouverneur de la région de Saint-Louis, des Préfets des Départements de Saint-Louis et de Dagana, des représentants du Président du Conseil Régional et du Maire de Saint-Louis.

Ont également pris part à cette rencontre les responsables des Cellules Nationales OMVS et des représentants de plusieurs Services techniques nationaux et régionaux des Etats membres de l'OMVS,

La liste des participants est jointe en annexe.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par **Monsieur Mohamed Salem OULD MERZOUG**, Haut Commissaire de l'OMVS.

Dans son allocution, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Haut Commissaire de l'OMVS a centré son approche sur la problématique des inondations en procédant à un rappel historique de la récurrence du phénomène et des efforts entrepris par les Etats membres de l'OMVS pour le développement économique et social du bassin du fleuve Sénégal par la maîtrise des eaux.

## II - PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE DES INONDATIONS

Dans son exposé riche et plein d'enseignements, le Haut Commissaire a campé le cadre morphologique et physiographique du fleuve Sénégal dont l'évolution actuelle est largement tributaire des régimes hydrologiques, des conditions bioclimatiques et des facteurs anthropiques aggravants.

En effet, il a été constaté que bien avant la mise en place des aménagements structurants notamment les barrages et les endiguements, on a observé des phénomènes d'inondation dont les premières sources historiques écrites datent de 1827. Il est établi que la fréquence des inondations a été plus grande de 1827 à 1958 ( 18 années de fortes inondations) qu'elle ne l'est au titre de la période allant de 1958 à ce jour (5 années d'inondations).

Le Haut-Commissaire a insisté sur la nécessité d'adopter une approche globale dans l'analyse des phénomènes complexes des inondations que connaît toute la vallée du fleuve.

Concernant le cas spécifique des causes des inondations à Saint-Louis, le Haut Commissaire a particulièrement mis l'accent sur les facteurs aggravants ci-après :

- la situation de l'embouchure est caractérisée par l'existence d'un seuil dû à la sédimentation marine associée aux forts courants nord – sud ; phénomène se traduisant par une hausse sensible du niveau entre Diama et l'Océan Atlantique entraînant une amplification des risques d'inondations à Saint-Louis,
- les nappes d'eau peu profondes au niveau de la ville se font affleurantes à subaffleurantes en cas de fortes pluies ;
- les endiguements dans le delta qui ont sensiblement réduit les zones d'épandage avec, pour conséquence, une montée plus rapide du plan d'eau dans le delta.

A ces facteurs s'ajoutent d'autres d'ordre anthropique lié essentiellement à une urbanisation non contrôlée se traduisant par l'occupation des zones inondables.

Il faut rappeler que la ville de Saint-Louis était constituée d'une série d'îles endiguées artificiellement et remblayées depuis la période coloniale sous forme de polders afin de la protéger contre les inondations et de permettre ainsi aux populations de s'y installer.

Il est à noter de surcroît que la gestion des problèmes des inondations à Saint-Louis est davantage exacerbée par le fait que la ville est située quasiment à l'embouchure du fleuve dont les eaux n'ont pas d'autres exutoires.

En tout état de cause, le comportement hydrologique du fleuve Sénégal, tout comme la problématique des inondations de Saint-Louis, sont le reflet tangible des conditions hydro-pluviométriques dans le bassin.

A cet égard, la maîtrise de l'eau dans l'ensemble du bassin du fleuve Sénégal constitue une option stratégique pour la compréhension du phénomène des inondations en vue de mettre en place des mécanismes et des outils de protection, de prévention et de gestion des inondations.

C'est dans ce cadre que l'OMVS a mis en place un vaste programme multi-sectoriel comprenant entre autres :

- la construction des barrages de Diama et de Manantali qui ont permis notamment de diminuer l'occurrence des inondations et d'atténuer en particulier l'amplitude de celle de 1999 du fait de l'écrêtement des crues opéré au niveau du barrage de Manantali et des mesures précautionnelles recommandées par la Commission Permanente des eaux,
- la construction des endiguements en rive droite et en rive gauche entre Diama et Rosso et dont la prolongation en amont de Rosso est programmée dans le cadre des activités de la SOGED ;

- la construction programmée des ouvrages de Gouïna, Félou et Gourbassi grâce auxquels sera assurée une maîtrise quasi totale des principaux affluents du fleuve Sénégal ;
- l'existence d'un réseau de stations hydro-pluviométriques qui couvre une bonne partie du haut bassin, la vallée et le delta ;
- l'existence d'importants outils pour une gestion informatisée des ressources en eau grâce à des logiciels développés dans le cadre du Programme d'Optimisation de la Gestion des Réservoirs (P.O.G.R.) de Diama et Manantali ;
- l'existence d'une Charte des Eaux et de Manuels de Gestion des barrages de Manantali et de Diama qui définissent les principes de gestion optimale des ressources en eau en fonction des objectifs économiques, la protection des personnes et des biens ainsi que les importantes consignes de sécurité imposées par les concepteurs et les constructeurs des barrages ;
- la mise en place prochaine d'un Plan d'Alerte ;
- l'étude en cours du projet navigation par cabotage ;
- la mise en œuvre prochaine d'un grand projet de gestion de ressource en eau et de l'environnement du bassin du fleuve Sénégal avec la participation de la Guinée dit Projet GEF.

La mise en place des aménagements structurants de l'OMVS ainsi que la mise en œuvre des actions sus-visées devraient permettre de mieux appréhender le phénomène récurrent des inondations et de proposer des mesures idoines dont les responsabilités et les séquences de mise en œuvre ne pourraient être arrêtées par le présent Atelier.

Il s'en est suivi un large débat qui a permis aux participants d'aboutir aux recommandations ci-après.

### **III - RECOMMANDATIONS**

#### **Actions pour le Court Terme**

Les dispositions suivantes peuvent être envisagées :

#### **Au niveau de l'OMVS**

- la diffusion efficace et adaptée de l'information sur le régime du fleuve et son évolution journalière ;

- la gestion optimale du barrage de Diama ainsi que des ouvrages installés tout le long de la vallée et du delta en rapport avec les autorités et les usagers.

### **Au niveau des Pouvoirs Publics du Sénégal**

Pour cet hivernage, il s'agira comme suggéré lors de l'Atelier tenu à Richard-Toll, les 19 et 20 décembre 2001 :

- de renforcer la protection des quartiers situés en zones inondables par la mise en place de diguettes,
- d'informer les autorités des zones à risque de l'évolution de la situation hydrologique au niveau du fleuve Sénégal ;
- d'assurer, à Saint Louis, un bon suivi de l'évolution du niveau des échelles sur le quai du Port et la prévision des marais.
- de renforcer le dispositif déjà mis en place à savoir :
  - les trois digues ceinturant le quartier de Sor ;
  - le mur de béton de 30 à 50 cm de hauteur sur la façade fluviale du quartier de Sor ;
  - le mur-quai en béton de 30 à 50 cm de hauteur sur une grande partie de la façade fluviale de Guet-Ndar ;
  - le dispositif de pompage et le rejet des eaux stagnantes particulièrement sensibles à Sor.

### **Actions pour le moyen et le long termes**

- la mise en œuvre par le Haut-Commissariat d'un plan d'alerte fondé sur un système d'information fiable et en temps réel des populations riveraines ;
- la réalisation de l'étude de relèvement du niveau du plan d'eau à certains endroits pour faciliter l'épandage des eaux dans les zones jadis inondées ;
- l'étude analytique des inondations dans le bassin portant, entre autres, sur l'évaluation globale des événements hydrologiques et hydrométéorologies associés à la crue de 1999 ;
- l'identification des zones à risques sous forme d'outils d'aide à la décision ;
- la mise en œuvre d'un programme cohérent d'aménagement anti-inondations comprenant notamment des infrastructures de protection, des réseaux d'assainissement, des systèmes de drainage des eaux pluviales, etc.. ;

- la réalisation de l'étude de faisabilité de l'aménagement de déversoirs latéraux des surplus du cours principal du fleuve ;
- l'amélioration de l'écoulement dans le bief aval de Diama ;
- le désensablement des bras du fleuve à Saint Louis et de l'embouchure pour faciliter un meilleur transit de l'eau ;
- la restauration des déversoirs naturels par le reprofilage de certaines zones en tenant compte des contraintes environnementales ;
- la restructuration de l'habitat dans le cadre d'un Plan Directeur d'Urbanisme ou plus simplement d'un Plan d'Aménagement et d'Occupation du sol.

Au regard de ce qui précède, les participants ont convenu :

- 
- de la nécessité de la mise en œuvre du volet Navigation et d'accélérer la réalisation des barrages de Félou, Gouina et Gourbassi pour une meilleure maîtrise des eaux du fleuve Sénégal,
  - la résolution des problèmes d'inondation de Saint Louis ne peut être acquise que dans le cadre d'un traitement global à l'échelle de l'ensemble du bassin ;
  - la nécessité d'un respect strict des consignes de sécurité des ouvrages.

**FAIT A SAINT LOUIS, le 15 AOUT 2002**

**LE HAUT-COMMISSAIRE DE L'OMVS  
MOHAMED SALEM OULD MERZOUG**

## LISTE DES PARTICIPANTS

### MALI

Sory KAMISSOKO - Primature/CN/OMVS  
Sidi TOURE - MMEE/DNH

### MAURITANIE

M. Mohamed Mahmoud Ould AHMED - Wali du Trarza  
Brahim Ould BAH - CN/OMVS/MHE  
Cheikhna Ould MOHAMED SALEM - Délégué MDRE/TRARZA  
Alassane Cherif GUISET - DT/SONADER  
Mohamed Fadel Ould SAAD BOUH - CN/OMVS

### SENEGAL

Amadou SY - Gouverneur Région de St Louis  
Souleymane CISSE - Préfet Département St Louis  
Mme Aïda MBAYE - Mairie de St Louis  
Bella NIANG - Commissaire Central St Louis  
Assane DIOP - Conseil Régional St Louis  
Mamadou DIA - Préfet Dagana  
Ababacar NDAO - CN/OMVS/MMEH  
Anta SECK - SGP/RE/MMEH  
Gora NDIAYE - SGP/RE/MMEH  
Mamadou SENE - ARD/ St Louis  
Ousmane DIA - SAED  
Alpha K. TRAORE - DMN/MEDT/ St Louis  
brahima DIOP - Hydraulique St Louis

### SOGED

Mamédy SACKO - Directeur Général SOGED  
Bouba CAMARA - DT/ SOGED  
Mouhamadou DIEYE - DRU/SOGED  
Adama CHEIBANI - CDEX/SOGED

### HAUT-COMMISSARIAT

Mohamed Salem Ould MERZOUG - Haut-Commissaire de l'OMVS  
Djibril SALL - CCC/HC/OMVS  
Mohamed Fadel ABDRABOU - DT/HC/OMVS  
Mbacké GUEYE - Directeur CRD  
Tamsir NDIAYE - CBOE/HC/OMVS  
Babacar DIAGNE - Chef SCRE/HC/OMVS  
Malang DIATTA - Expert DT/HC/OMVS